

## RAPPORT

### CONSULTATION AUPRÈS D'ORGANISMES DE MINORITÉS VISIBLES

13 ET 14 MARS 2002  
WINNIPEG (MANITOBA)

PRÉPARÉ PAR : le Conseil manitobain de la citoyenneté

---

## Première séance

### 1. Survol

- Inscription et distribution de la trousse Un partenariat au profit des Canadiens et des Canadiennes
- Mot de bienvenue – Fatima Soares
- Présentation des conférenciers et des 30 participants – Animatrice/Sagietta Ramserran
- Survol et objectif de la soirée – Animatrice/Sagietta Ramserran
- Exposé sur l'ISBC – Wayne Helgasson
- Exposé sur le GRNMV – Anu Bose et Sam Laldin
- Ateliers en petits groupes – Animatrice/Sagietta Ramserran
- Clôture

### 2. Exposé sur l'ISBC

#### a) Principaux éléments de l'exposé

- Description de l'initiative Un partenariat au profit des Canadiens et des Canadiennes – Initiative entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire
- Principaux objectifs – action sociale, indépendante du gouvernement, collecte de données sur le secteur bénévole et communautaire, amélioration de la collaboration des responsables de l'ISBC avec le gouvernement et le secteur privé; responsabilisation du gouvernement envers les groupes représentés dans le contexte de l'ISBC; partage d'information et amélioration de la sensibilisation du public à l'ISBC; promotion de la participation des collectivités et des groupes de l'ISBC à l'élaboration des politiques; amélioration des partenariats et de la communication interorganismes pour s'assurer qu'on connaît les préoccupations des collectivités et veiller à ce que ces dernières aient voix au chapitre; amélioration des codes de bonnes pratiques en matière de financement et du dialogue pour s'assurer que l'Accord est appliqué<sup>1</sup>.

#### b) Principaux points de discussion et questions

- Y a-t-il une ISBC au niveau provincial? – Oui, le Manitoba a établi un processus.
- D'où provient le budget de l'ISBC?
- R2: Huit ministères fédéraux financent l'ISBC, le plus important étant le Conseil du Trésor. On espère trouver des sources de fonds durables pour l'avenir.
- L'ISBC a-t-elle donné des résultats positifs dans le passé?

---

<sup>1</sup> Voir le texte de l'Accord sur le site Web de l'ISBC.

- Elle a donné de très bons résultats. Le 5 décembre 2001, on a signé un accord contenant de nombreuses recommandations adressées au gouvernement<sup>2</sup>.
- L'ISBC se distingue-t-elle des initiatives multiculturelles du Manitoba?
- R4 : Oui, elle est assez différente. L'ISBC est une initiative du gouvernement fédéral.

### 3. Exposé sur le GRNMV

#### a) Principaux points de discussion

- L'action sociale menée par le groupe national auprès du gouvernement fédéral en vue de l'inclusion des minorités visibles aux activités de l'ISBC a porté ses fruits : le Solliciteur général a versé une aide financière pour l'exécution d'un projet d'amélioration des moyens d'action des minorités visibles et du ministère du Solliciteur général dans les secteurs suivants :
  - ?? Justice réparatrice
  - ?? Approche correctionnelle judiciaire, égalité d'accès
  - ?? Jeunes et prévention du crime
- Le projet apportera également les avantages suivants :
  - ?? Création d'un partenariat entre le Solliciteur général et la collectivité pour renforcer les capacités de cette dernière et permettre à la population de participer au processus; planifier des activités pratiques en groupe<sup>3</sup>
  - ?? Communication de l'information au Groupe de référence national
  - ?? Défense des droits des minorités visibles au sein des organisations locales
- On a créé sept tables conjointes réunissant des représentants de l'ISBC et du gouvernement<sup>4</sup>.
- Il faut une aide financière accrue pour qu'on puisse poursuivre les activités de l'ISBC.
- Malheureusement, le programme de recherche de l'ISBC n'inclut pas les intérêts des minorités visibles.

#### b) Principaux points de discussion et questions

- La *Loi sur le multiculturalisme* a été adoptée il y a 20 ans, mais le droit des minorités de créer leurs propres écoles n'est pas protégé comme il se doit. Qu'en est-il?
- Les budgets consacrés aux programmes d'études ethnoculturelles ont été réduits, par exemple, dans la collectivité pakistanaise.
- Les minorités sont sous-représentées dans la fonction publique – « par exemple, il y a très peu d'agents d'immigration ou d'agents de douanes ».
- Quelle a été l'utilité des consultations?
- Que se passe-t-il aux réunions du gouvernement libéral au sujet des groupes musulmans?
- On nous consulte sans arrêt.
- Quelles sont quelques-unes des recommandations faites dans le cadre de l'ISBC qui favorisent la participation? – Réponse (AB) « Lisez le rapport de Chandra et les autres rapports affichés sur le site Web de l'ISBC ».
- Qui a fait ces recommandations? Réponse (AB) « Des groupes représentant les minorités visibles dans l'Est ».
- Le secteur bénévole et communautaire n'est pas suffisamment consulté et tant et aussi longtemps que nous nous désignerons comme tel, les choses ne changeront pas.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Le conférencier fait référence au document intitulé *Recommandations*, distribué avant la séance. Voir l'**annexe 2**.

<sup>4</sup> Voir l'**annexe 1**.

#### **4. Ateliers en petits groupes**

**a) À la suite de l'analyse des recommandations faites aux responsables de l'ISBC, les recommandations suivantes sont formulées :**

1. Les provinces doivent unir leurs efforts et établir des partenariats pour former des gens qui représenteront les intérêts régionaux au niveau national.
2. Il faut créer un continuum (pour obtenir l'égalité avec le secteur privé, il faut que le secteur bénévole et communautaire soit reconnu à sa juste valeur) entre les entreprises, le gouvernement et les collectivités. Les membres du secteur bénévole doivent établir un équilibre entre leur vie personnelle, leur travail et leurs activités au sein du secteur. Le gouvernement fédéral doit s'engager à fournir davantage de fonds pour couvrir le coût des programmes de communication et du fonctionnement efficace des organisations. Les organismes bénévoles ont été marginalisés et doivent améliorer leurs moyens d'action.
3. Les organisations de minorités visibles doivent participer davantage au processus décisionnel.
4. Il faut établir un mécanisme national qui facilite la collaboration entre les divers groupes culturels – partage d'information et de connaissances, par exemple, pour permettre aux groupes de minorités visibles d'apprendre des organisations ordinaires, et pour permettre à ces dernières d'apprendre des minorités visibles.
5. Reconnaître, au niveau national, les compétences, les connaissances et l'expérience des groupes bénévoles locaux et régionaux.
6. Reconnaître l'importante contribution économique apportée par les groupes bénévoles régionaux; par ailleurs, il faut que ces groupes soient considérés comme des partenaires par les entreprises.
7. Il faut accroître notre visibilité en faisant davantage valoir notre identité et notre raison d'être; il ne faut pas se faire éclipser par le gouvernement et le secteur privé.
8. Il faut se tenir au courant de ce qui se passe aux niveaux local et régional. Pour ce faire, on pourrait d'abord établir et distribuer la liste des participants aux séances.

## Deuxième séance

---

### 1. Aperçu

- Inscription
- Mot de bienvenue et présentation des 24 participants - Animatrice/Sagietta Ramserran
- Aperçu du programme de la soirée - Animatrice/Sagietta Ramserran
- Résumé des discussions de la veille - Animatrice/Sagietta Ramserran
- Aperçu de l'ISBC - Gary Evans
- Modèle de leadership et structure proposée – Anu Bose
- Débat dirigé sur la structure proposée et le GRNMV - Animatrice/Sagietta Ramserran
- Clôture

### 2. Aperçu détaillé de l'ISBC

#### a) Principaux éléments de l'exposé

- a) L'ISBC est une initiative quinquennale.
- b) L'Accord est fondé sur les principes fondamentaux d'égalité, de diversité et d'inclusion. Élaboration d'un code de bonnes pratiques en matière de financement et de coopération.
- c) Éléments nécessaires à l'élaboration de stratégies post-ISBC.
- d) Le GDSB se réunira au mois de mai et examinera les commentaires formulés lors des consultations menées dans l'Ouest.

#### b) Principaux points de discussion

- e) D'où provient le budget de 94 millions de dollars de l'ISBC? – Réponse : les fonds sont fournis par divers ministères et sont destinés à divers groupes. Par exemple, les groupes des minorités visibles obtiennent des fonds de Patrimoine canadien. Le budget global n'est pas réparti entre les provinces; il est affecté à l'échelle nationale à des initiatives nationales.

### 3. Résumé des recommandations des petits groupes (première séance)

### 4. Exposé sur un modèle de leadership potentiel

#### a) Principaux éléments de l'exposé

- Le processus d'inclusion des minorités visibles à l'ISBC a débuté en mai 2001.
- Le modèle proposé prévoit la création d'une organisation qui prendra la relève de l'ISBC. Il peut être modifié.

## b) Principaux points de discussion

- Combien de personnes devraient participer? À quelle fréquence devraient-elles se réunir et, plus important encore, comment feront-elles le suivi?
- Comment fonctionne le processus de sélection? Est-ce qu'on a commencé à discuter de la sélection des représentants?
- Question sur le nombre de représentants – Comment ce nombre a-t-il été fixé? La représentation est-elle équitable?
- Combien coûte l'initiative? – Puisera-t-on des fonds à même les programmes régionaux existants?
- La nouvelle structure devrait comprendre un conseil provincial, formé de représentants de groupes provinciaux; un membre de ce conseil devrait participer aux consultations nationales.
- S'agira-t-il d'un autre projet du gouvernement qui donnera de l'espoir aux gens, mais qui, en fin de compte, ne bénéficiera d'aucun soutien? – Réponse (AB) « C'est une question valide qu'il faudra poser aux représentants des groupes provinciaux au sein des organismes nationaux. »
- Comment le processus provincial sera-t-il établi? Comment les fonds seront-ils alloués? Réponse (AB) L'Initiative du Manitoba pourrait servir de structure provinciale.
- D'où provient le budget de 94 millions de dollars de l'ISBC? – Réponse : les fonds sont fournis par divers ministères et sont destinés à divers groupes. Par exemple, les groupes des minorités visibles obtiennent des fonds de Patrimoine canadien.
- Comment peut-on garantir l'impartialité d'un processus national? Comment peut-on s'assurer que les préoccupations provinciales sont réellement prises en compte?
- Les suggestions suivantes ont été faites au sujet du nouveau groupe : nommer un représentant de l'Ouest et un représentant de l'Est au niveau national; au lieu de créer un groupe national, créer des groupes locaux qui relèveraient d'une structure nationale.
- On suggère d'envoyer deux représentants du Manitoba à la réunion du Groupe de référence national, le 18 mars à Ottawa, et aux consultations qui doivent avoir lieu à Winnipeg au mois d'avril. On propose aussi d'établir un bureau de l'ISBC à Winnipeg pour faciliter la consultation entre les groupes locaux et faciliter l'exécution de l'initiative nationale.
- L'annonce, faite par Gary Evans, de la nomination d'une agente régionale des communications pour l'ISBC (Leah Goodman) au Manitoba a soulevé de nombreuses questions et préoccupations : Pourquoi n'a-t-elle pas participé aux séances? Pourquoi n'a-t-elle pas communiqué avec les représentants communautaires? « Si on ne nous tient pas au courant... comment pouvons-nous exprimer nos préoccupations et nos points de vue? » On demande pourquoi l'agente des communications n'a pas été recrutée au sein des organisations locales. Réponse : « Elle est *une* représentante du Manitoba, pas *l'unique* représentante du Manitoba ».
- Suggestion – Les représentants du Manitoba à l'échelle nationale devraient examiner ensemble les préoccupations de tout le monde et élaborer une proposition. Un participant mentionne que le centre des bénévoles a reçu 200 000 \$ et demande en quoi consiste son rôle.
- On convient que les représentants du GRNMV et du Secrétariat de l'ISBC communiqueront les préoccupations et les recommandations formulées aux responsables nationaux.
- À la fin de la séance, tous conviennent que « ***ce qui importe le plus, c'est de faire le suivi et de communiquer*** ».